

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2016

L'an deux mil seize et le vingt trois février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – GILES Nina – GROSS Stéphanie -- Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves - GEOFFROY Robert -- DUROUX Nadine – DE St GERMAIN Thibault- - AZZI Gérald –

ABSENTS : Mr PRUDENT François –DUCRET Christophe-CUVILLIER Christophe

EXCUSES : ESTIGNARD Isabelle (pouvoir à Martine CHEVALLIER) –CHALENDARD Alain

Affectés au CM : 15

En exercice : 14

Présents 10

Convocation du 3 mars 2016

Affichage le 25 mars 2016

L'ordre était le suivant :

Affectation des résultats

Vote des 4 taxes locales 2015

Vote des budgets 2016

Maison ex Poste

Projet micro crèche

Travaux 2016

Questions diverses

Madame le MAIRE présente Madame PARADON en stage au secrétariat communal durant la semaine

Madame le maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 23 février 2016

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal approuve les propositions d'affectation des résultats 2015 tels que détaillées dans les tableaux présentés.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire rappelle les taux actuels et propose de ne pas les modifier. Le conseil accepte à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS

Madame le Maire présente les budgets 2016 :

- Budget principal s'élève à 566 270 € (fonctionnement)
384 561 € (investissement)
- assainissement s'élève à 70 566 € (fonctionnement)
31 666 € (investissement)

Le conseil étudie les différents chapitres de dépenses et recettes de fonctionnement

Fixe les différentes subventions aux associations
Etudie les projets d'investissement

Sont inscrits pour 2016 :

- Les travaux de rénovation de la mairie et du local ex pompiers (à partir de juin) : ces deux dossiers techniques et financiers sont prêts.
- L'accessibilité de la salle des fêtes et restauration de la toiture de la bibliothèque : dossier technique prêt mais en attente d'accord de subvention
- L'étude d'une micro crèche en partenariat avec organisme pour le fonctionnement
- Réflexion sur installation climatisation en salle des fêtes
- Aménagement des locaux du marché couvert
- Rénovation d'appartements
- Achats divers

Le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets

MAISON EX POSTE : Après multiples débats, le bâtiment sera mis en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Accepte la rétrocession du chemin d'accès (chemin rural n° 14) à la ferme VIROT

Madame le Maire informe les signatures chez le notaire de la vente du terrain pour le lotissement intergénérationnel et la rétrocession du chemin aux collots

Prend connaissance du compte rendu de l'assemblée générale de la communauté de communes CCB71

La commission voirie se réunira le 9 avril pour étudier les divers travaux à réaliser

Prend connaissance du devis de l'ONF pour les travaux à entreprendre dans le cadre de la programmation des bois
Réflexion engagée pour la vente des couronnes de chênes (à affouagistes ou non)

Cabine téléphonique : prend contact avec orange pour l'enlèvement de la cabine téléphonique devant la mairie

Accepte la parution d'articles de la commune sur le journal de Saône et Loire dans la rubrique « L'été bleu »

Prend connaissance de l'invitation de Ain Habitat d'un lotissement livré

Prend connaissance du compte rendu du téléthon 2015 (bénéfice 3972.57 e)

Les travaux des vestiaires du stade étant terminés ; L'inauguration peut être envisagée en juin 2016

La toiture du marché couvert sera réparée suite à la tornade.

Est informé de la location de salle pour des cours de sophrologie à partir de septembre

Le rallye pédestre aura lieu le 12 juin 2016 : prend connaissance des tracés

ECOLE : les mesures de sécurité s'installent. DRI a été sollicitée : rendez-vous prévu en avril

Est informé de la visite de Madame La Député en avril

Fixe le montant de la location mensuelle des garages de la gendarmerie

Prend connaissance du problème de stationnement des véhicules devant la salle des fêtes et évoque qu'un arrêté municipal est en vigueur, qu'un panneau visible « interdiction de stationner » existe déjà, que lorsque la salle est louée, il est instamment demandé aux loueurs de se référer à l'arrêté et au règlement remis lors de la location. Le conseil décide de ne pas installer un panneau supplémentaire.

Décide l'embauche Anthony BARRAULT comme agent technique à l'issue de son contrat aidé.

Accepte l'achat d'un panneau pour participation citoyenne

La commission de fleurissement se réunira prochainement

Un nettoyage de la commune sera réalisé le samedi 30 avril 2016 à partir de 9 heures
Toutes les personnes intéressées peuvent participer. Rassemblement sur la place.

Fin de la séance à 23 h 20